

INDUS ? TROP PERÇU ? RADIATION ? REFUS DE FORMATION ? ...

Les comités CGT de privés d'emplois et précaires organisent des permanences d'accueil des chômeurs, pour connaître et défendre ses droits !

Contactez la CGT dans le Lot :

Figeac : 05 65 34 76 00 - ulcgtfigeac@wanadoo.fr

Biars : 05 65 10 93 12 - ulcgt46@orange.fr

Union Départementale : 05 65 35 08 56 - ud46@cgt.fr

Le Comité National des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires est une organisation de la CGT présente sur tout le territoire en lien avec les Union Locales et Départementales. Pour en savoir plus :



Comité national cgt chômeurs précaires



<https://chomeurs-precaires-cgt.fr>



J'adhère à mon comité de chômeurs CGT,
et j'adhère à la CGT, le seul syndicat qui organise les chômeurs

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

@ :

Bulletin d'adhésion à renvoyer à **Comité national CGT des travailleurs privés d'emploi et précaires**
261 rue de Paris 93100 MONTREUIL



**POUR VIVRE ET TRAVAILLER DIGNEMENT UNE SEULE SOLUTION :
S'ORGANISER, SE SYNDIQUER, LUTTER !**

Nous sommes des millions à être privés d'emploi ou précaires. Pourtant tout est fait pour nous maintenir dans l'isolement et la résignation. Pourquoi ? Parce qu'ils ont peur de notre colère si nous l'organisons dans le syndicat. C'est pour protéger leurs profits qu'ils cherchent à nous diviser.

Le chômage n'est pas une fatalité, nous pouvons le détruire et gagner un réel droit au travail en créant des emplois par le partage du temps de travail avec les 32h, par des reconquêtes industrielles et des services public !

Avec la CGT refuse l'isolement, rejoins la lutte dans le seul syndicat qui permet aux travailleurs qui sont privés d'emploi ou précaires de s'organiser par eux-mêmes, en lien avec tous les autres travailleurs.



**TRAVAILLEUR PRIVÉ D'EMPLOI, PRÉCAIRE, NE RESTE PAS ISOLÉ !
ENSEMBLE NOUS SOMMES FORTS, TA PLACE EST DANS LA LUTTE !**

QUI EST RESPONSABLE DU CHÔMAGE ?

- **LES VRAIS RESPONSABLES SONT LES PATRONS** qui se sont toujours satisfaits du chômage : il permet de faire baisser les salaires et d'accroître la précarité ! Ils poussent leur mépris de classe à nous traquer et vouloir nous reporter LEUR responsabilité d'organiser le chômage et la précarité !
- **CE SONT DES MENTEURS** quand ils veulent nous faire passer pour des fraudeurs, car ils savent que seuls 50 % des chômeurs sont indemnisés ! Cet argent c'est le notre, c'est notre salaire socialisé, financé par nos cotisations sociales.
- **CE SONT DES HYPOCRITES** quand ils veulent nous faire passer pour des fainéants alors que ce sont EUX qui n'ont créé aucun emploi (malgré les 225 milliards reçus du gouvernement !) et PIRE, ils en détruisent : 715 000 durant le premier semestre de 2020 !
- **ILS S'ATTAQUENT À NOTRE DROIT À UNE INDEMNISATION DIGNE** pour nous pousser encore plus dans la précarité et nous forcer à accepter tous les jobs pourris possibles !

PÔLE EMPLOI : ZONE DE NON DROIT



Jean Bassères, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE POLE EMPLOI (30 novembre 2017)

« Pole Emploi n'est pas là pour proposer des offres d'emplois aux chômeurs »

PÔLE EMPLOI : CONTRÔLE TES OFFRES PLUTÔT QUE LES CHÔMEURS

Les enquêtes de la CGT révèlent que plus de 50% des offres d'emploi sont en fait illégales ! Pourquoi ? Parce que Pole Emploi ne contrôle quasiment plus les offres qui sont mises directement en ligne par des sites privés !

Le nombre d'offres est gonflé pour continuer le mensonge selon lequel il y a plein d'emplois disponibles et que c'est de la faute des chômeurs s'ils ne trouvent pas !

Pôle Emploi préfère donc contrôler les chômeurs en les radiant si on ne recherche « pas assez » un emploi qui n'existe pas plutôt que de contrôler des offres... ILLEGALES !

Ils cachent que 50 % des offres d'emploi sont illégales et chipotent sur 200 000 offres qui ne seraient pas pourvues, mais ça ne leur fait rien que 8 millions de travailleurs soient privés d'emploi !

accompagnement

1 Pôle Emploi doit arrêter de sous-traiter ses missions à des prestataires privés qui se font de l'argent sur le dos des chômeurs notamment avec AccéléR'emploi (anciennement Activ'Emploi) ou le suivi des travailleurs privés d'emploi en CSP. **Nous avons besoin d'un Service public de l'emploi qui respecte sa mission : un réel accompagnement dans notre recherche d'emploi plutôt que la répression !** Pôle-Emploi se sert du scandale des offres bidons et de la dématérialisation pour mener sa chasse aux chômeurs et intensifier sa politique de radiation !

- ➔ Pôle Emploi doit reprendre le contrôle des offres publiées sur son site internet ainsi que la gestion de ses ateliers au privé !
- ➔ Les chômeurs injustement radiés pour « insuffisance de recherche d'emploi » ou avoir manqué un « rendez-vous téléphonique » doivent être réintégrés !
- ➔ Aucun argent ne doit être fait sur le dos des chômeurs : comme avec le *BigData* où toutes nos données personnelles peuvent être vendues au privé !

indus et trop-perçus

2 Nous subissons déjà trop d'indus qui sont la conséquence d'erreurs de calcul par Pole Emploi ! Cela s'est aggravé depuis que le calcul des droits a été sous-traité à des entreprises privées (TESSI, ARVATO) la preuve qu'il faut stopper la privatisation plutôt que d'aller plus loin ! **Pire, Pôle-Emploi effectue des saisies sur nos allocations sans notre accord ni nous laisser le temps de les contester ce sont des pratiques illégales !** De la même manière Pôle-Emploi a l'obligation de justifier les trop-perçus : le motif et les périodes concernées.

- ➔ Si vous avez été victime d'une saisie illégale de votre allocation ou si le trop-perçu ne vous a pas été justifié par Pôle-Emploi : contactez nous !

En 2016,
1 milliard
d'euros
d'indus
ont été réclamés aux
chômeurs par Pôle
Emploi

dématérialisation

TOUT INTERNET
FERMETURES
DES AGENCES
L'APRÈS MIDI

Depuis quelques années, Pole Emploi impose une dématérialisation à marche forcée, qui force à faire ses démarches seul, sans explications et uniquement sur internet... Avec la fermeture des agences les après-midi et la fin de l'accueil indemnisation sans rendez-vous les matins : **tout est fait pour limiter l'accès à nos droits !**

3

- ➔ Au lieu d'agents pour nous contrôler, nous avons besoin de plus de conseillers pour nous accueillir et nous recevoir toute la journée, notamment sur l'indemnisation !
- ➔ Stop à la suppression des photocopieurs et des panneaux d'affichage syndicaux !
- ➔ Défendons notre droit de déposer des courriers à l'accueil contre signature, qui nous est très souvent refusé !

formation

4 Trop souvent, Pôle-Emploi nous refuse le financement d'une formation sous prétexte que notre « projet » ne serait pas assez travaillé. En réalité, nous sommes forcés par le service public à aller travailler gratuitement (PMSP) pour prouver que nous sommes motivés ! Nous dénonçons le scandale de ces instituts de formation bidons, que le gouvernement habilite sans aucun contrôle ensuite, et qui s'engraissent sur le dos des privés d'emploi.

- ➔ Un droit réel à une formation librement choisie, financée et diplômante. C'est possible en arrêtant de gaver les instituts bidons ! L'argent public ne doit aller qu'au service public de la formation, avec l'AFPA et les GRETA !

CONNAÎTRE SES DROITS POUR SE DÉFENDRE, S'ORGANISER POUR LES FAIRES RESPECTER !

REJOINS TON COMITÉ CGT DE TRAVAILLEURS PRIVÉS D'EMPLOI ET PRÉCAIRES